



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2022-003

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 11 janvier 2022

L'an deux mil vingt-deux le mardi 11 janvier à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle annexe de la mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 06/01/2022

Date d'affichage 06/01/2022

Nombre de conseillers : 13

Nombre de présents : 11

Nombre de votants : 12

Procurations : 1

Etaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Alexandra FOUCAULT, Madame Béatrice GUEGAN, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur David LECARPENTIER.

Était absent excusé : Monsieur Julien MOREAU a donné pouvoir à Monsieur Pascal LIVENAIS.

Était absent non excusé : Monsieur Emmanuel HOUSSAIS

Formant la majorité des membres en exercice, Madame Anaïs LAUTRU a été élue secrétaire de séance.

CHÈQUES CADEAUX AGENTS-STAGIAIRES-BÉNÉVOLES BIBLIOTHÈQUE-ARGENT DE POCHE

Rapporteur : Anthony ROULLIER

Présentation de la décision

Comme l'an passé, des chèques cadeau vont être distribués aux agents de la collectivité.

De même, afin de répondre à l'indemnisation des frais engagés par les stagiaires, jeunes agents de poche et bénévoles de la bibliothèque, des chèques cadeau vont leur être remis.

Voici le détail des chèques alloués :

- Agents 50 €
- Stagiaires 80 €
- Bénévoles bibliothèque 50 €
- Jeunes agents de poche 30 €

Monsieur le Maire propose de commander des chèques cadeau pour une valeur de 1050 € à Laval cœur de commerce.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 12 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

Envoyé en préfecture le 13/01/2022

Reçu en préfecture le 13/01/2022

Affiché le 11/01/2022

SLOW

ID : 053-215300260-20220111-2022_003-DE

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 11 janvier 2022.
Le Maire, Anthony ROULLIER

